



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Transport urbain: l'Arsu dénonce les multiples perceptions des recettes

A.R. Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION des régulateurs des sites urbains (Arsu) a récemment organisé, à Libreville, un point-presse dont l'objectif était de comprendre le rôle des différentes administrations sur les prélèvements dont ils font l'objet au quotidien.

En effet, entre les multiples sollicitations de la mairie, du ministère des Transports et celui des Travaux publics, chacune des parties se prévalant d'un droit sur les recettes que génère la gestion du domaine urbain, les régulateurs des sites urbains veulent des clarifications. Ils souhaitent savoir à qui ils ont affaire et pourquoi.

Aussi, dans le souci de porter à la connaissance de toutes leurs revendications, le président de ladite association, Maixant Ndong Ella, a précisé: "Nous voulons savoir quelle est l'administration qui a un droit sur nos activités, vers qui nos recettes doivent se diriger. Car nous ne comprenons pas que nous soyons confrontés à toutes ces administrations en même temps. De même, nous souhaitons être associés lors des prises de décisions concernant

notre secteur d'activité. C'est pourquoi nous interpellons le gouvernement pour être fixés sur l'administration qui s'occupe réellement de notre secteur d'ac-

Outre ces précisions, les régulateurs ont tenu à assurer que la rentrée scolaire 2022-2023, qui pointe à l'horizon, ne connaîtrait aucun débrayage et qu'ils s'emploieraient à éviter tout mouvement de grève aux fins de ne pas perturber le retour des élèves en classe.



Les responsables de l'Arsu lors de leur point-presse.

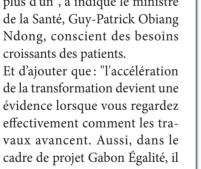


Hans NDONG MEBALE Libreville/Gabon

ONGTEMPS restée fermée en raison de la mauvaise gouvernance et des équipements devenus obsolètes, la nouvelle maternité du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) pourrait ouvrir ses portes dans le courant du premier trimestre 2023. Ce projet, inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), devrait permettre de résorber la problématique des accouchements se déroulant dans des conditions déplorables.

"Nous sommes venus pour nous enquérir du niveau d'avancement des travaux de la grande maternité du CHUL qui sera une maternité de dernière génération, avec un équipement technique, nécessaire pour pouvoir assurer un accouchement sûr et sain de la femme et du nouveau-né. Ces travaux ont

meilleurs délais".



bien avancé, nous procéderons certainement à l'inauguration de ce bâtiment au premier trimestre de 2023. Parce que nous avons écouté la voix de la femme gabonaise au sein des CHU, nous sommes sûrs que cela soulagera plus d'un", a indiqué le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, conscient des besoins

Et d'ajouter que : "l'accélération de la transformation devient une évidence lorsque vous regardez effectivement comment les travaux avancent. Aussi, dans le cadre de projet Gabon Égalité, il était question pour nous de sensibiliser les sages-femmes sur la nécessité de mettre à disposition les attestations de naissance aux mères, sans conditions et dans les

Il n'empêche, dans ce secteur sensible, plusieurs observateurs s'interrogent sur la réelle ouverture de cette maternité à la date indiquée.

APPEL D'OFFRES

La Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la Rénovation du système de Téléconduite du réseau électrique de Libreville.

Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Rénovation du système de Téléconduite du réseau électrique de Libreville (Usines, Postes et Réseaux HTA).

Date de lancement

Lundi 29 août 2022.

Source de financement

Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG

Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM B.P: 2082 Libreville - Gabon Tel: 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de

Frais de dossier (non remboursables)

300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Date de visite de site

Lundi 05 septembre 2022.

Date limite de remise des offres

Lundi 26 septembre 2022 à 15h00.

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres

Du lundi 29 août au vendredi 02 septembre 2022, de 08h00 à 15h30.



www.seeg-gabon.com